

La Wallonie veut en finir avec les zones sans internet

Pierre-Yves Jeholet va consacrer 50 millions d'euros pour combler certains vides

Réseau GSM faible, internet lent... En Wallonie, dans de nombreuses zones rurales, les connexions sont mauvaises. Mais à l'heure de la numérisation de l'Économie, les pouvoirs publics et le secteur télécom affirment vouloir en finir avec ces fameuses « zones blanches ».

« Réseau indisponible ». Chaque jour, des centaines d'utilisateurs sont encore confrontés à cet insupportable message sur leur smartphone. Si la Flandre et Bruxelles sont bien couvertes par les différentes technologies, il reste des zones en Wallonie où obtenir une connexion haut débit semble un pari difficile.

Une problématique qui s'est invitée, cette semaine, au Parlement de Wallonie. Interpellé par la députée PS Eliane Tillieux, le ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet, a fait le point sur les efforts réalisés pour mettre fin à ce qu'on surnomme des « zones blanches » : « Le Gouvernement wallon a retenu, dans son Plan wallon d'investissement, un budget de 50 millions d'euros spécifiquement dédié à combler les vides au niveau des zones de couvertures dans les zonings ruraux », a expliqué le ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet (MR). « Cette fiche du Plan wallon d'investissement vise notamment à accélérer les investissements en vue de combler les « zones blanches ». Afin d'accélérer le processus, il est aussi prévu une enveloppe dédiée à des projets inno-

vants permettant de développer et de mettre en place des pilotes de solutions de communication dans les zones d'accès difficile. »

Pierre-Yves Jeholet a également cité l'exemple de l'accord « Tax on Pylons ». Le deal ? La Wallonie ne taxe plus les pylônes GSM et, en échange, les trois opérateurs investissent davantage. « La mise en place de cet accord montre une trajectoire très positive concernant la couverture mobile », explique Pierre-Yves Jeholet. « En janvier 2017, seulement quatre communes sur les 39 situées en zone blanche présentaient une couverture de minimum 85 % de la population. En mai 2018, ce sont 27 de ces 39 communes qui correspondent à ce critère. Cela démontre que l'exécution de cet accord a permis d'améliorer sensiblement la 4G ».

Du côté de Proximus, on affirme mettre les bouchées doubles pour trouver des solutions. « Il y a d'abord les partenariats avec les communes », explique Haroun Fenaux, porte-parole de Proximus. « Récemment, la commune de Doische a, par exemple, mis à disposition les tranchées effectuées pour d'autres travaux pour que Proximus puisse poser des gaines et de la fibre optique. Dans cette commune rurale, plus de 8 km de tranchées ont été mises à disposition par la commune et nous avons pu couvrir 800 habitations. »

Dans des

zones reculées, Proximus teste aussi des nouvelles technologies pour amener du haut débit. Notamment la mise en place d'un faisceau hertzien qui permet d'amener, par les airs, l'internet d'un point A à un point B.

« Depuis le 3 janvier 2019, les habitants de Grand-Marchin peuvent bénéficier du très haut débit grâce à la fibre optique que nous avons achevée dans le village via cette technolo-

gie », précise Haroun Fenaux. À Frasnes-lez-Envaing, Proximus travaille avec Ores et place actuellement de la fibre optique via les pylônes.

SIGNALER LES ZONES

Enfin, la Wallonie a lancé un outil pour signaler les zones à problèmes. « Afin de pallier ce déficit de connectivité, j'ai mis en place une plate-forme régionale de signalement des problèmes de connectivité, appelée Digital Wallonia Connect », a précisé le ministre Pierre-Yves Jeholet. « Cette plate-forme est accessible aux mandataires locaux afin qu'ils puissent y déceler les difficultés rencontrées sur leur territoire. »

● GUILLAUME BARKHUYSEN